



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél.(31-70-302 23 23). Télégr.: Intercourt, La Haye.
Télécopie (31-70-364 99 28). Télex 32323. Adresse Internet : [http:// www.icj-cij.org](http://www.icj-cij.org)

Communiqué

non officiel
pour diffusion immédiate

N° 2002/3

Le 13 février 2002

Mandat d'arrêt du 11 avril 2000
(République démocratique du Congo c. Belgique)

Le président de la Cour s'adressera à la presse écrite et audio-visuelle immédiatement après la lecture de l'arrêt, le jeudi 14 février 2002

LA HAYE, le 13 février 2002. La Cour internationale de justice (CIJ), organe judiciaire principal des Nations Unies, rendra son arrêt en l'affaire du Mandat d'arrêt du 11 avril 2000 (République démocratique du Congo c. Belgique) le jeudi 14 février 2002 à 15 heures au cours d'une séance publique, ainsi qu'il a été indiqué dans le communiqué de presse N° 2002/2 du 7 février 2002.

Immédiatement après la fin de cette séance, le président de la Cour, M. Gilbert Guillaume, fera une déclaration à l'intention de la presse écrite et audio-visuelle sur l'arrêt rendu par la Cour. Tant la lecture de l'arrêt que la déclaration du président auront lieu dans la grande salle de justice du Palais de la Paix à La Haye.

Département de l'information:

M. Arthur Th. Witteveen, premier secrétaire de la Cour (+ 31 70 302 23 36)

Mme Laurence Blairon, attachée d'information (+ 31 70 302 23 37)

Adresse de courrier électronique: information@icj-cij.org